

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

3 mois 6 mois 1 an

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.. 1 fr. 50 ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... 1 fr. 50 RÉCLAMES 3e page - d° -2 fr. 50 4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

TÉLÉPHONE 31

On discute ardemment à la Chambre sur la crise économique et le chômage. Il est bien naturel que l'on recherche les remèdes à une situation qui inquiète tout le monde. Mais tous les renseignements recueillis démontrent que le mal est universel et que, de tous les pays du monde, c'est encore la France qui est le moins touchée. Et cela prouve que l'on aurait tort de vouloir exploiter la crise dans un but politique. Ce qu'il faut, c'est la gué-

On aurait tort de s'étonner, et plus encore de s'indigner parce que la Chambre discute sur la crise actuelle et le chômage. C'est le contraire qui serait un peu scandaleux et l'on devrait s'étonner que le Parlement et le Gouvernement n'eussent rien à se dire d'une situation qui inquiète à bon droit tout le monde.

Il est bon que des discussions pratiques s'efforcent, en dégageant les causes du mal, de faire apparaître les moyens possibles de le guérir.

Tandis que ce débat se poursuit, les uns incriminent la politique financière du gouvernement, d'autres ce qu'ils appellent son « absence de politique financière »; ceux-là lui reprochent ses méthodes et ceux-ci de ne pas en avoir. Plusieurs d'entre eux, et non des moindres, prétendent tes, comme la stabilisation légale, d'où ils espèrent une reprise prochaine des affaires.

Ce n'est pas en quelques lignes qu'on peut traiter de tels problèmes et démontrer le fort ou le faible de ces argumentations. Mais il est une façon d'envisager la question qui, si elle ne suffit pas pour en découvrir la solution, peut du moins empêcher de la poursuivre sur des chemins où elle ne se trouve pas.

Pour cela, il faut d'abord voir que le mal est partout. D'où il résulte évidemment qu'il ne faut pas considérer la crise chez nous seulement. La France n'est pas séparée du monde et sa vie économique n'est qu'un flot du grand courant univer-

Eh! bien, tous les renseignements concordent là-dessus et tous établissent que, pour le moment du moins, la crise dans notre pays est très inférieure en gravité à celle qui sévit depuis de longues années dans les contrées industrielles de l'étranger.

J'emprunte les informations dont je vais me servir, à l'étude qu'un spécialiste de ces questions, M. Victor Vivier, a fait tout récemment paraître dans le Progrès Civique.

Pour des raisons qu'il déduit minutieusement et qu'il serait trop long de rapporter ici, il arrive d'abord à cette première et grave constatation d'un fait. C'est à savoir que l'ancienne théorie du chômage par périodes alternées et régulières se trouve aujourd'hui débordée par les événements. Il est des pays (tels l'Angleterre et l'Allemagne) qui ont, en permanence, des « armées de sans-travail » dont elles ne réussissent pas à utiliser la force de labeur.

C'est en 1921 que la crise atteignit soudainement son maximum d'intensité. L'Angleterre compta jusqu'à 2 millions et demi de chômeurs et il ne s'agissait là que des chefs de familles. La population atteinte fut quadruple. Les États-Unis enregistrèrent 7 millions de sans-travail. Les syndicats annoncèrent 17 pour cent de chômeurs au Canada, 32 pour cent en Belgique, 22 pour cent en Norvège, 33 pour cent en Danemark, 35 pour cent en Suède. La crise fut terrible en Italie.

La France fut relativement épargnée et le pourcentage de chômeurs resta très au-dessous de ces moyen-

Mais, (sauf aux Etats-Unis qui se sont trouvés dans des conditions exceptionnelles et en France où le travail reprit bientôt) partout ailleurs, la crise n'a jamais cessé complètement.

En Angleterre le nombre des sanstravail n'est jamais descendu au-destravail n'est jamais descendu au-des-sous de 1.200.000 pour remonter pro-l'Avenir). — Louis Marsolleau.

gressivement (sans tentr compte bien entendu des périodes de grève générale et de grève des mineurs, car nous parlons ici de chômeurs involontaires) jusqu'à 1.700.000. En janvier dernier les statistiques de secours de chômage annonçaient encore 1.400.000 sans-travail.

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

L'Allemagne en comptait 1.741.000 en juillet et la dernière statistique annonce que les secours sont distri-bués à 1.834.000 sans-emploi. Le Danemark déclare 17 pour cent, la Norvège 25 pour cent. La Pologne même, presque entièrement agricole, compte 300.000 chômeurs.

Et tous les renseignements révèlent une situation générale, moins grave peut-être qu'en 1921, mais cependant particulièrement inquiétante.

Comme en 1921, c'est notre pays qui est encore le moins éprouvé. Mais il était inévitable et fatal qu'il ressentît à son tour le contre-coup de cette crise. L'état nouveau du monde crée entre les nations une solidarité imbrisable. Les échanges incessants et les relations entre peuples ont, si l'on peut dire « unifié » le marché. Il n'y a plus de frontières qui tiennent sous cette poussée; il n'y a pas de barrières douanières qui empêchent le mal des uns de devenir le mal des autres.

Nous avons voulu nous en tenir dans cet article à des constatations strictement matérielles, à des considérations de faits qui établissent, de la façon la plus éclatante, qu'il s'agit là d'une situation dont les causes sont générales.

une peine inutile que de rechercher des responsabilités particulières et comment peut-on affirmer sérieusement qu'il eût été possible, par telle ou telle mesure gouvernementale, d'isoler la France et de lui réserver un sort de prospérité dans l'universelle misère ?.

Et ce serait déjà un bien si l'on pouvait se mettre au moins d'accord sur ce principe que le plus urgent n'est pas d'exploiter la crise dans un but politique - quel qu'il soit! mais de la résoudre dans l'intérêt de

> Emile LAPORTE. -000-

PETITS MOTS D'ECRITS

LES MARCHANDS DE FAVEURS

Cette affaire de trafic de décorations, tout ensemble pénible et falote, n'a rien qui puisse étonner les gens un peu averlis. Ce n'est pas d'hier que le ruban rouge et même plus modestement les palmes académiques et l'agricole poireau ont été transformés en gagne-pain par des gaillards ingénieux habiles à exploiter les petites vanités humaines. Car il y a un fait assez curieux. La France est certainement le pays du monde où l'administration, à tous les de-

grés et dans tous les ordres, est la moins vénale. Le peuple français, en masse, le sait très bien, mais chaque Français pris part croit le contraire, et lorsqu'il s'agit de lui personnellement, tient les autorités pour corruptibles et ne demande qu'à les corrompre. D'où le succès des aigrefins de l'espèce particulière

dont il retourne au procès Ruotte. J'ai connu, avant la guerre, un garçon qui se disait publiciste, — c'est un titre à manche large qui semble impliquer un bras long! — et vivait fort bien de ce revenant-bon d'une profession illusoire. Aux courses, au café, dans les restaurants, au hasard des rencontres, il n'avait sans cesse à la bouche que des noms de députés, de sénateurs, voire de ministres, ses amis intimes, affirmait-il. Et, tout obligeance et cordialité, il proposait à tout venant de fleurir sa bou-tonnière. Il n'avait qu'à demander ça à X..., à en parler à Y..., ou à l'exiger de Z... qui n'avait rien à lui refuser et ce serait chose faite! Comme de juste, quel-ques petits frais indispensables et pre-liminaires s'imposaient. Pour des subalternes, n'est-ce pas? des garçons de bureau, des huissiers de cabinet dont il Etait prudent de s'assurer la bonne volonté. Et de fait, ses prélèvements sur dupes n'étaient pas exagérés, 500, 1.000, 1.500 francs! ils ne dépassaient pas 2.000. Mais à répéter souvent le coup et dans des milieux différents, il se faisait des années excellentes.

Or, ce garçon ne connaissait personne! absolument personne! j'entends per-sonne d'officiel; et, par suite, ne se donnait pas la peine de la moindre démarche. Naturellement, aucun de ses clients n'était jamais décoré. Une anicroche avait surgi au dernier moment! Mais qui donc, même ceux qui se sen-taient roulés, aurait porté plainte pour une somme en vérité minime et au ris-

Conférence du désarmement

Un comité d'experts convoqué par la Société des Nations, se réunira à Paris, pour étudier certaines questions relatives aux budgets de la défense nationale.

Parmi les questions d'ordre technique que le comité du désarmement avait décidé de mettre à l'étude fi-gure celle de savoir s'il serait possible de limiter les forces armées par la réduction ou la limitation des dépenses afférentes à la défense natio-

Les gouvernements survants ont été invités à envoyer des experts à la réunion du Comité qui s'ouvrira lundi prochain à Paris: Allemagne, Belgique, Bulgarie, Chili, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon, Yougoslavie et Tchécoslovaquie.

Négociations franco-allemandes

Les négociations franco-allemandes en vue de la conclusion d'un traité de commerce définitif entre les deux pays reprendront à Paris avant quinze jours. Les délégués allemands arriveront à Paris au commencement

En faveur du colonel Macia

M. Albert Sarraut, ministre de l'intérieur, a reçu Me Henry Torrès, qui lui a remis les pétitions qui demandent au gouvernement de surseoir à l'expulsion du colonel Macia et de ses compagnons catalans. utions qui ont ete mises en circulation dans tous les milieux, sont couvertes d'innombrables signatures, parmi lesquelles certaines illustres, dans les lettres, les sciences, le barreau et la politique.

M. Chamberlain reste

Le bruit avait couru avec insistance, à la suite du dernier Conseil de cabinet, que sir Austen Chamberlain, ministre des Affaires étrangères du cabinet Baldwin, avait menacé de démissionner en raison des divergences de vues qui se seraient élevées entre lui et ses collègues au sujet des relations de la Grande-Bretagne avec la Russie. Cette nouvelle a été démentie dans les milieux officiels.

Angleterre et Soviets

Le cabinet britannique a élaboré le projet d'une note destinée à donner un dernier avertissement au gouvernement de Moscou. Elle fait allusion l'influence russe en Chine et elle déclare que si la politique des soviets ne subit aucune modification, le traité de commerce russo-britannique sera dénoncé. La note est prête à être envoyée à Moscou, au bon mo-

Parade militaire à Potsdam Pour la première fois depuis 1914, une parade militaire a eu lieu au Lutsgarten de Potsdam.

Les troupes ont été passées en revue par le chef de la direction de l'armée, le général Heye, qui leur adressa ensuite une courte allocution dont voici la conclusion:

Nous agirons, nous combattrons s'il le faut, et nous mourrons dans l'honneur et le bien de l'Allemagne. Renouvelons notre ancien serment: Fidèles jusqu'aux os, selon la vieille

méthode prussienne. » La baisse obligatoire

En Russie une décision a été prise par le conseil du travail et de la défense obligeant toutes les organisations de commerce d'Etat et les coopératives à baisser leurs prix de détail de toutes les marchandises industrielles d'au moins 10 0/0 à partir du 1er juin.

Turquie et Etats-Unis

Les conventions diplomatiques et commerciales entre la Turquie et les Etats-Unis ont été signées vendredi soir et entreront en vigueur immédiatement. Des ambassadeurs vont être nommés aussitôt que possible pour chaque pays.

La guerre du caoutchouc

Le président Coolidge a présenté au Congrès une demande supplémentaire de crédit de 200.000 dollars afin que le ministère de l'agriculture puisse poursuivre ses recherches sur les possibilités de planter, avec chance de succès, des arbres à caoutchouc dans les Philippines et dans l'Amérique tropicale.

Garibaldi à la Havane

n'avait été expulse de France que pour « raisons politiques », le déparsont retirées.

On mande à l'Agence Reuter que le maréchal Tchang Tso Lin a adressé au maréchal Ou Pei Fou un long télégramme demandant à ce dernier de faciliter l'avance des troupes mandchouriennes dans la province de Honan, Tchang Tso Lin s'apprêtant à déclencher une grande offensive contre les Cantonais.

EN PEU DE MOTS...

la Marne a comparu la femme Prudhomme accusée d'avoir assassiné son mari, de complicité avec son amant Bilgry. La femme Prudhomme a été condamnée à mort et Bilgry aux travaux forcés à perpétuité.

de Langle de Carry qui commanda la 4º

la Vendée est décédé dimanche à

- En l'espace de 24 heures, on a ment du thermomètre de 20 degrès.

de 122 ans.

NOS ÉCHOS

ment à un de ses collègues. C'est maintenant chose faite : M. Fernand Bouisson a appliqué son premier « rappel à l'ordre » en qualité de prési-dent de l'assemblée. C'est Vaillant-Couturier, un communiste, qui en a fait les

Cela s'est passé tandis qu'on discutait les crédits supplémentaires pour 1926 Un député cartelliste — ex-ami du ministre de la Guerre — venait d'accuser le gouvernement de préparer de nouveaux combats au Maroc, à quoi M. Painlevé avait répondu en déclarant que c'était

M. Vaillant-Couturier sourit. Pour lui

M. Aristide Briand a bien réussi en Angleterre. Il y est, de par la grâce de sir Austen Chamberlain, son « copain », aussi populaire qu'en France. M. André Tardieu sourit dès qu'on lui

parle de la popularité d'Outre-Manche de son collègue au Quai d'Orsay. M. Tardieu, qui, il y a quinze ans encore, mettait sur ses cartes de visite : André Tardieu, Attaché d'Ambassade, s'est remis fréquenter l'Ambassade d'Angleterre, où lord Crewe est un de ses vieux amis.. Mais Aristide veille au grain!

Et il trouve déplacé qu'un ministre, qui l'est pas des Affaires Etrangères, ait ses entrées à l'Ambassade.

Au camp de Moscou.

La plupart des séances de la Chambre finissent dans une gaîté tumultueuse heureuse inspiration pour dissimuler ce que peut avoir d'un peu austère la dis-

Il n'y a plus d'opposition, dit Mar-

On mande de la Havane qu'à la suite d'un télégramme reçu de France et indiquant que Ricciotti Garibaldi tement de l'immigration annonce que les objections mises primitivement au débarquement de Ricciotti Garibaldi

En Chine

On mande à l'Agence Reuter, se-lon un télégramme officiel d'Hankéou, que M. O'Malley, représentant du gouvernement britannique, et M. Chen, ministre des Affaires étrangères du gouvernement de Canton, ont signé l'accord anglo-chinois, au sujet de la concession anglaise d'Han-

Devant la Cour d'assises de

- On annonce la mort du général M. de Lavrignais, sénateur de

enregistré à New-York un abaisse- Des secousses sismiques ont été ressenties dans la Yougo-Slavie méri-

— Un Américain, M. Michaël Culmer est décédé à Key-West à l'âge

Première « sanction ».

Depuis qu'il a succédé au fauteuil présidentiel à M. Raoul Péret, M. Fernand Bouisson n'avait pas encore eu l'occasion d'appliquer les sévérités du règle-

« absolument faux ».

— Un démenti! donc un mensonge!
glapit alors M. Vaillant-Couturier.

— Monsieur Vaillant-Couturier, je vous
rappelle à l'ordre! intervint M. Fernand

qui depuis quelque temps collectionne des mois et des mois de prison, qu'est-ce que c'est qu'un rappel à l'ordre ?... Même pas un cautère sur une jambe

Entente cordiale.

A quand l'orage?

cussion des baux ruraux.

cel Cachin, avec une moue de regret. Oui, fait M. Renaud Jean, en montrant M. Baranton, mais il y a la concur-

C'est que ca barde chez les députés communistes. Baranton, toujours frisé au petit fer et qui refuse de verser son

LE PASSÉ VIV

L'annonce que le gouvernement plus enivrant pour une imagination italien allait bientôt procéder à des un peu riche !... fouilles sur l'emplacement d'Herculanum a produit une sensation profonde dans les publics cultivés de tous les pays. L'impression que causèrent celles de Pompéi lorsqu'on les révéla au monde ne fut pas, on le sait, moins considérable et l'influence qu'eurent de telles découvertes sur l'art du moment n'est niée par aucun

Reconnaissons que toutes les fouilles n'ont pas les mêmes conséquences : les dernières en date, celles qui révélèrent la tombe de Toutankamon avec ses peintures et ses objets d'art incomparables, ont fort justement excité l'attention du public, mais il ne paraît pas que notre esthétique ait été rénovée en quoi que ce soit au contact de l'art égyptien d'il y a plusieurs dizaines de siècles. Peut-être cette découverte arrivait-elle trop tôt ou trop tard dans notre évo-

lution générale. Celles que l'on se propose d'effectuer à Herculanum ne nous apprendront pas évidemment des choses très nouvelles sur l'art des Romains ou les mœurs de l'époque, mais elles peuvent avoir cet intérêt exceptionnel, que signalait ces jours-ci M. André Maurel dans l'Opinion, de nous faire découvrir, parmi les vestiges de la ville morte, une Libliothèque qui de Pompéi, ou des Pyramides, ou d'Angkor, combien, lassés à l'avance, se satisfont d'une collection de photofut fameuse dans l'antiquité et d'où la chance nous permettra peut-être d'exhumer tels livres inconnus de Tacite, telles tragédies grecques perdues, telles œuvres d'Ennius dont nous possédons à peine un vers.

Ce sont ces découvertes-là qui donnent tout leur prix aux entreprises de cette sorte et en constituent l'attrait suprême. Quelle chasse plus passionnante fut offerte à la curiosité humaine que cette poursuite d'un passé miraculeusement enseveli et qu'on retrouve intact derrière chaque coup de pioche, comme on dénude peu à peu une statue précieuse entortillée de bandelettes! Quel ouvrage

« fric » à la caisse du parti, est exclu. Gautier et Baroux sont menacés de

sanctions. Cachin et Berthon sont tenus à l'œil. Vaillant-Couturier lui-même est sus-

On remarque, d'autre part, que Clamamus, Piquemal et Barbecot — les trois rigolos de la troupe — ont aussi perdu leur gaîté. Quant à Cornavin, il est si-

Le 7 mars, il se porte partie civile, devant la justice bourgeoise, contre les jeunes gens de Bougie qui l'avaient enlevé, le 31 mai, au moment où il arrivait pour faire une conférence communiste. La plaisanterie n'était pas bien mé-chante. Ces jeunes gens avaient reçu Cornavin à la gare ; ils lui avaient même souhaité la bienvenue... Puis, l'ayant fait

portèrent à 150 kilomètres de Bougie et, non sans s'être offert sa tête, le déposèrent dans une gare, au bout du quai. D'autres auraient pris gaiement leur mésaventure, Cornavin, furieux, déposa une plainte et mit la justice bourgeoise

monter dans une automobile, ils le trans-

en mouvement. C'est ainsi qu'on ne s'ennuiera pas, le 7 mars prochain, aux assises de Cons-

Manières d'autrefois.

Il y a, dans notre Administration française, certaines coutumes un peu aga-

Par exemple, lorsque le commissaire de police vous convoque, il vous envoie un petit mot sec, sans formule de poli-tesse. Comme si tous les Français étaient interdits de séjour ou sous la surveil-

lance de la police.

M. le Commissaire, qui est bon enfant, ne pourrait-il perfectionner un peu ses imprimés?

Le fisc, lui aussi, en prend parfois à son aise, et les poulets du percepteur sont secs et sévères. Ne pourrait-il flatter un peu son patient? Il y a des précédents. Le texte suivant

en témoigne : « L'Etat éprouve des besoins de jour en jour plus impérieux. Ne pas les satisfaire, c'est courir le risque de tom-

ber dans l'anarchie. « En présence de ce danger, le gouvernement a décrété un impôt extraor-dinaire de 45 centimes par franc du nontant des contributions directes de l'exercice, payable immédiatement et en totalité. A qui pouvait-il faire, appel, si ce n'est à la Nation?

« En payant exactement cet impôt,

foules immenses qui devraient ac-complir chaque année le pélerinage

Ce rappel à la lumière brutale

d'êtres et de choses contemplés tels

qu'ils étaient il y a deux mille ans,

dans la posture même où la catastro-

phe les avait saisis, tient du miracle

quand on y réfléchit, comme une pho-

tographie prise dans la Rome des Cé-

sars. Si la curiosité des hommes était

ce qu'elle devrait être, ce sont des

RÉSURRECTIONS

de Pompéi pour voir ces villas, ces meubles, ces objets familiers, ces ornières creusées dans les rues par les roues des chars, tous ces détails incroyables qui nous permettent d'abolir le temps pour un certain jour d'une certaine année et de nous réveiller dans une ville latine, à vingt siècles de distance, comme si la machine de Wells venait de nous y

transporter. Mais notre curiosité, qui paraît et qui est, en effet, infinie quant à ses objets, se lasse très vite, en général: elle se contente de l'à peu près, et, à demi satisfaite, se résigne à ignorer le reste. Il y a, chez l'homme, une paresse innée qui sert de frein à son avidité de connaître. Parmi ceux qui pourraient aisément faire ce voyage graphies ou de simples cartes posta-

Il appartient, néanmoins, à l'élite de maintenir et d'aviver parmi les intelligences ce sentiment de curiosité élevée qui est sans doute le moteur principal du progrès, celui sur lequel on peut compter pour faire avancer très lentement la civilisation. Et c'est pourquoi il convient de louer très fort tous ceux qui, en Syrie, dans notre Afrique du nord ou en Italie, trouvent le moyen de s'arracher de ce siècle d'utilitarisme pour se retourner vers le passé et s'incliner devant l'exhumation d'un peu de

vous ferez acte de civisme et vous prouverez votre sympathie pour la République, qui vous en tiendra compte. Ces considérations me font espérer que ja serai dispensé d'employer des moyens de

beauté. [Du Temps]. — J. B.

rigueur, qui ne me repugneraient pas moins qu'au contribuable qui en serait «Le percepteur des Contributions directes

« (Illisible). » C'est gentil, ca, au moins. Ca vous donne envie de payer! Mais ça date d'avril 1848.

L'Académie Française chez les Goncourt.

Une fois par an, M. Poincaré assiste au déjeuner mensuel des Goncourt. Non pas en tant qu'académicien, car il appartient à celle du bout du quai, mais en tant qu'avocat-conseil. C'est lui qui, jadis, accoucha de l'enfant et c'est lui qui tint sur les fonts baptismaux la jeune académie. Service que n'ont pas oublié les Goncourt, lesquels, sous les espèces solide et liquide, en célèbrent le reconnais-

sant souvenir chez Drouant. Au dernier déjeuner chez Drouant, M. Poincaré fut comme toujours exact au rendez-vous. Mais on remarquait l'absence de M. Léon Daudet, qui ne tient pas à rencontrer le Président du Conseil (cela doit être réciproque d'ailleurs), de Georges Courteline, que retient chez lui une cruelle infirmité, et de M. Lucien Descaves, que gentiment Léon Daudet invite à donner sa démission parce que n'assistant pas régulièrement aux déjeuners mensuels.

Dédié aux nouveaux locataires.

L'histoire des appartements à repren-dre avec des meubles est entrée dans

nos mœurs. Ces jours derniers, un citoyen dut s'adresser aux tribunaux pour se faire. rendre justice. Il louait un pied-à-terre composé de deux pièces sur plan. Il accepta contre une reprise de meubles

de 15.000 francs. Il annonça son arrivée pour un vendredi. Mais ses affaires étant terminées plus tôt qu'il ne le pensait, il débarqua à Paris dès le lundi. Et lorsqu'il arriva à Paris, il trouva un grand magasin en train d'installer l'appartement : un petit salon et une chambre à coucher. Il vit la facture au nom de son propriétaire: 4.350 francs. Il manda un huissier, fit constater et alla conter au Parquet comment un propriétaire avait sans effort cssayé de gagner 10.645 francs sur son

LE LISEUR.

Chronique du Lot

à la Chambre d'Agriculture

Les candidats des Listes d'Union et de Défense Agricole sont élus

Voici les résultats totaux de l'arrondissement de Cahors: Liste d'Union et de Défense Agricole

Calmels 4.893 voix, ELU Couderc 4.877 — Brunet 4.810 — Capmas 4.781 — Liste de l'Entente paysanne Bousquet 4.358 Austruy 4.318

On n'a pas encore les renseignements complets des arrondissements de Gourdon et de Figeac ; mais les deux listes d'Union et de Défense agricole sont élues (à une forte majorité dans l'arrondissement de Figeac).

Nous donnerons jeudi les résultats détaillés.

A propos d'un désistement

Nous annoncions dans notre der-nier numéro, que M. Toulza, porté sur la liste de l'Entente Paysanne, avait retiré sa candidature. A ce propos, il nous adresse la lettre sui-

« Monsieur le Rédacteur,

« Vous n'êtes pas à la page : Permettez-moi d'ouvrir avec vous le livre des agriculteurs pour que vous puissiez lire

dans leur cœur : « Un agriculteur auquel on offre une candidature qu'il n'avait pas précisément sollicitée ne se retire pas par crainte d'être battu : Un paysan, surtout lorsqu'il appartient à cette race saine et robuste des causses du Quercy, ne trem-ble pas pour si peu : il tremble peut-être lorsque les orages anéantissent en un clin d'œil ses récoltes, après un dur

labeur de toute une année.

« Vous étiez bien, Monsieur Laporte, à Châlons-sur-Marne, et vous avez vu d'autre part comment des agriculteurs savaient se battre: Ils se battaient alors pour quelque chose de grand... Et votre serviteur était du nombre. Mais māintenant il ne veut plus se battre pour des politiciens et pour leur compte.

« J'avais pensé que l'on pouvait fonder un organisme agricole sans faire de politique, cette politique néfaste qui nous divise avant même de régner. « Mais hélas, encore une fois je

i m'avait acceptable au début m'a répugné à la fin, « Je préfère regagner mes champs disputer les récoltes aux intempéries des saisons que danser aux sons des violons politiciens.

J'ai plus et bien mieux à faire... « Veuillez croire, Monsieur le Rédacteur, à mes sentiments cordiaux.

« Toulza, « Propriétaire à Larnagol, « Expert des Tabacs. »

L'honorable M. Toulza nous permettra-t-il de lui exprimer nos remerciements de ce qu'il veut bien confirmer par sa lettre, si fière et si digne, ce que nous avons dit pendant cette courte campagne.

Ce n'est assurément pas la peur de la défaite qui lui a fait retirer sa candidature des listes de l'Entente Paysanne. Il a voulu protester contre l'intrusion de la politique là où elle n'avait que faire.

Eh! bien, mais nous n'avons jamais dit autre chose et ce fut là notre principal reproche à l'Entente Paysanne. Comment ne serions-nous pas heureux de le voir consacrer par la lettre de M. Toulza qui ne nous en voudra probablement pas si à nos remerciements du début nous ajoutons ici nos félicitations.

Ce faisant, nous sommes bien certains « d'être à la page ».

POUR LA SANTÉ PUBLIQUE

Le Comité Central du blé et du pain, vu l'opposition des consommateurs et de l'académie de Médecine à l'incorporation dans le pain des succédanés autres que le seigle, a émis le vœu : « Que les succédanés non panifiables soient exclusivement réservés au pain servant à la nourriture des chiens, dont le nombre dépasse 7 millions. » L'économie ainsi réalisée serait de 7 millions de quintaux de blé.

Les consommateurs ne peuvent qu'approuver les auteurs du vœu, Il est même certain que les boulangers seraient très heureux que l'incorporation des succédanés dans la fabrication fût supprimée.

Et, à tout bien examiner, il paraît anormal que ceux qui ont pris la mesure de cette incorporation n'aient pas songé à demander des renseignements au Comité Central du blé et

du pain. Celui-ci affirme que 7 millions de quintaux de blé servent à la nourriture des chiens. Or, si on en croit les statistiques, la quantité des quintaux des succédanés incorporés dans le

pain est inférieure à ce chiffre. Il y a donc intérêt à laisser les succédanés pour les chiens et à donner le pain de pur froment aux

humains. C'est une question de santé pour ceux-ci, car il n'est pas douteux que, depuis quelques années, depuis que l'usage des succédanés a été ordonné, nombreux sont les consommateurs

FLECTIONS | qui se plaignent de malaises. Faut-il attribuer ces malaises à ce pain ? Le Comité Central du blé et du pain l'affirme et l'Académie de médecine le reconnaît.

Les pouvoirs publics qui ont ia charge de veiller à la santé publique ne peuvent donc pas se désintéresser de la question.

Que pendant la guerre on ait été obligé de réduire la ration de pain, d'économiser le froment, de fabriquer un pain comprenant toutes sortes de mixtures, on le comprend. Mais on ne s'explique plus, aujourd'hui, de pareilles restrictions, lorsqu'on affirme que 7 millions de quintaux de blé servent à la nourriture des chiens.

Il est évident que ces braves bêtes doivent être nourries : mais les boulangers ne demanderaient pas mieux que de fabriquer un pain spécial dans lequel entreraient les succédanés et qui serait destiné aux chiens.

Il y aurait économie pour les propriétaires des chiens, car ce pain coûterait moins cher que le pain de froment, et tous les consommateurs également, y gagneraient, en santé. Le vœu du Comité central du blé et du pain mérite d'être pris en considération.

LOUIS BONNET.

Votes de nos Députés Sur l'article relatif à la taxe sur les automobiles, portant que les voitures dont le châssis appartient à une série sortie de l'usine depuis plus de 9 ans ne paieront que demi-taxe, un amandement fut déposé tendant

à réduire ce temps à 6 ans. Les députés du Lot ont voté: Pour : M. Calmon,

Contre: MM. Bouat et Malvy. La Chambre a repousse par 344 voix contre 175.

Légion d'honneur M. Savès, lieutenant au 9° d'infanterie, est inscrit au tableau pour le grade de Chevalier de la Légion

d'honneur. Nos félicitations.

MM. Delol, maire des Quatre-Routes, Cadiergues, maire d'Anglars (Lacapelle), sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur. Nos félicitations.

M. Fraigneau, sergent au 141° d'infanterie, ayant satisfait aux épreuves de sortie d'un peloton d'élèves officiers de réserve est nommé sous-lieu tenant au 9° d'infanterie, et M. Lanceplaine, sergent au 9° d'infanterie est nommé sous-lieutenant au 50° d'infanterie.

M. Delbosc, sergent au 83° d'infanterie, ayant le brevet de chef de section est nommé sous-lieutenant et affecté au 9°.

Promotion violette

Sont nommés officiers de l'instruction publique:

MM. Garrigues (Antoine), délégué cantonal à Lascabanes; Laffont, membre du Conseil d'administration du lycée de jeunes filles de Cahors; Officier d'académie : M. Pedelmas (Georges): services rendus aux œuvres scolaires.

Nos félicitations.

Gendarmerie

M. Veyssier, maréchal de logis, chef de gendarmerie à l'Isle-en-Jourdain (Gers) est nommé à St-Céré.

P. T. T. Mlle Couderc, ancienne aide des P. T. T. à Gourdon, est nommée rece-

veuse à Salviac. Doctorat en médecine

Notre compatriote M. Gabriel Védrinas, de Livernon, vient de soutenir avec succès sa thèse de doctorat en médecine devant la Faculté de médecine de Toulouse.

Nos félicitations. Compatriote

Nous sommes heureux d'apprendre que notre compatriote François Bousquet, Lieutenant-aviateur, attaché au Ministère de la Guerre, figure au tableau de concours de la Légion d'honneur, (Journal Officiel du 19

février 1927). Le Lieutenant Bousquet est titulaire de la Croix de Guerre et de plu-

sieurs citations. Nous exprimons à notre concitoyen nos bien vives félicitations pour cette distinction si méritée.

Postes

Sont nommés facteurs ruraux: MM. Hébrad à St-Sozy; Griffoul, à Lacapelle-Marival; Delsoy, à Péla-

Les permissions agricoles

M. Bouat, député du Lot, vient de dé-poser une proposition de loi tendant à faire accorder une permission excep-tionnelle et supplémentaire aux militai-res et marine expresent effectives militaires et marins exerçant effectivement la profession de cultivateur au moment de

eur incorporation. L'année dernière cette mesure fut adoptée. La pénurie de main-d'œuvre agricole est la même cette année. C'est pourquoi M. Bouat a déposé de nouveau a proposition, dont nous donnons ci-

dessous les deux premiers articles : « ARTICLE PREMIER. — Des permisions exceptionnelles, d'une durée de vingt jours, pourront être accordées, à l'époque des travaux de culture de printemps et des récoltes (fenaisons, moissons et vendanges), sur leur de-mande, aux militaires appelés ou enga-

gés volontaires, dans leurs dix-huit premiers mois de service, qui sont fils de cultivateurs exploitants ou qui ont été employés comme travailleurs agricoles dans des exploitations rurales depuis au moins un an, sans interruption, au moment de leur incorporation.

« Art. 2. — Les permissions accor-dées dans les conditions de l'article premier de la présente loi viennent en supplément des permissions normales allouées aux militaires du contingent par application des dispositions de l'article 45 de la loi de recrutement du 1er avril 1923 et éventuellement de celles accordées en vertu de la loi du 4 mars

« La période pendant laquelle les permissions agricoles seront accordées s'étendra de la date de la promulgation de la présente loi au 30 octobre 1927. Les articles suivants fixent les conditions et formalités à remplir.

La promotion violette Chez les Cadets du Quercy

Dans la liste des distinctions académiques attribuées à l'occasion du 1er janvier figurent trois membres de notre groupement, dont les noms sui-

Officier de l'Instruction Publique, Verdeille, directeur de l'agence B. S. de la Société Générale.

Officiers d'Académie, M. Antonin Labouygue, Secrétaire des Cadets; M. Rosières, père, membre fonda-teur de la Société des Cadets du

Nous adressons toutes nos félicitations à ces compatriotes dont le mérite n'a d'égal que leur dévouement à la cause des déracinés du sol natal. A. BLADINIÈRES,

Secrétaire Général.

Pupilles de la Nation du Lot Par décret en date du 8 février courant, publié au Journal Officiel du 13, les Pupilles de la Nation candidats et candidates à une bourse d'enseignement primaire supérieur sont autorisés à se présenter à titre exceptionnel en 1927 sans limite

d'âge à l'examen d'aptitude, dans la

série correspondant à la classe qu'ils

suivent. Bénéfices commerciaux Impôt général sur le revenu

La Chambre de Commerce du Lot rappelle que la loi impose à tous les commerçants et industriels, quelle que soit l'importance de leurs affaires, l'obligation de faire une déclaration de leurs bénéfices industriels ou commerciaux.

Pour tous ceux qui n'ont pas une comptabilité régulière arrêtée par un inventaire courant décembre, c'est-àre pour la plus grande majorité de assujettis, cette déclaration doit pa venir à M. le Contrôleur des Contributions Directes avant le 28 février, dernier délai.

En cas de non déclaration dans le délai ci-dessus, l'impôt est majoré de

25 pour cent. Dans le même délai également doit être fournie la déclaration concernant l'impôt général sur le revenu. Des modèles de ces déclarations

sont déposés dans les mairies où les contribuables peuvent les demander.

Samedi soir, a eu lieu à 7 h. 1/2, le banquet de l'Association des Anciens Elèves du lycée Gambetta. Comme tous les ans, de nombreux

membres de l'Association assistaient à ce banquet qui avait été précédé de l'Assemblé générale annuelle, dans le parloir du lycée.

Le banquet servi à l'hôtel Terminus, était présidé par M. le docteur Rougier.

A ce banquet, rien ne manqua, tout fut parfait. Bon menu, bons vins, gaîté de bon aloi. C'était une vraie joie pour vieux et jeunes convives de se retrouver et de rappeler de communs souvenirs. A vrai dire, ce n'étaient pas les

souvenirs les plus moroses que l'on évoquait. Quand le café fut servi, l'heure

des discours sonna, puisqu'aussi bien, — même entre camarades, on ne peut pas s'asseoir autour d'une table sans qu'à la fin du repas, il y ait des discours.

M. le docteur Rougier prononça un beau discours, ce qui permit aux convives de constater, ainsi que cela fut dit, qu'il maniait la parole aussi bien que le bistouri.

« C'est une capricieuse et décevan-te tradition, dit M. Rougier, qui veut que votre vice-président prenne aujourd'hui la première place à ce banquet. J'ai besoin de toute votre bienveillante indulgence pour ne pas être le premier d en éprouver des regrets. Elle fait, cete année, succéder un médecin à un oraeur, et quel orateur! Divers, nombreux, savant, enjoué, un poète et un iro-niste, notre cher président, M. Louis Lacaze, à qui je suis heureux d'adresser avec nos affectueux hommages un témoinage public de reconnaissante et particulière amitié. »

L'éloquent orateur brosse ensuite le olus charmant et le plus familier tacleau de la vie du lycéen de naguère, car, dit-il, « nous avons laissé au vestiaire nos préoccupations, nos angoisses, nos

lassitudes d'hommes ». Il évoque ensuite, avec le goût délicat d'un fin lettré, les souvenirs des fortes études que dispensa de tout temps à ses élèves le lycée Gambetta.

M. le docteur Rougier remercie ensuite doublement M. le proviseur Irague « inchangé, la moustache toujours blonde, toujours aussi fier, aussi souriant, aussi indulgent », pour être revenu dans

le vieux lycée Gambetta et pour être toujours fidèle aux réunions des anciens

L'orateur exprime le regret qu'éprouvent tous les convives de l'absence forcée de M. l'Inspecteur d'académie qu'a retenu un deuil cruel. Il déclare que, par son accueil bienveillant et par son sé-rieux, il a conquis son personnel et ses élèves et toute la ville de Cahors.

« Cette mort, poursuit le président, qui a attristé M. Hilleret, n'est pas la seule que nous ayons à déplorer cette

« Nous pleurons encore nos camarades Henri du Bauquet, conseiller du commerce extérieur de la France, à Bordeaux ; Arthur Labie, inspecteur des services financiers de la ville de Paris, après avoir été un polytechnicien distingué; Louis Gazeaux, excellent maître d'hôtel à Cajarc; Rames, ingénieur des ponts et chaussées, figure familière et érudite de Cahors, et père de notre brillant ami Fernand Rames; enfin le jeune Maurice Escalié, dont la fin tragique et prématurée a ému douloureusement tous

es compatriotes. » M. Rougier énumère ensuite avec des paroles cordiales tous ceux des membres de l'Association qui ont été créés chevaliers de la Légion d'honneur: « M. le docteur Louis Gagnayre, qui a su allier sa joviatité de bon garçon au sérieux d'une carrière médicale particulière-ment appréciée à Paris. » M. Antonin Bergon, qui reçoit tardivement la récompense de sa glorieuse conduite à la guer-re; M. Gabriel Feyret, inspecteur du Cré-dit Foncier; M. Léon Sers, capitaine d'in-fanterie coloniale; M. de Valon, avocat

L'orateur félicite les nouveaux légionnaires au titre civil qui font partie de l'Association : MM. Jules Aurel, conrôleur des directes en retraite, délégué régional de la Société des conférences pooulaires, et M. le docteur Cayla, promu officier de la Légion d'honneur, « dis-tinction à laquelle applaudiront tous ceux qui connaissent cet esprit distingué, ce parfait honnête homme, qui a su garder, sous son masque de Parisien raffine, tout le charme originel de notre

Le palmarès de l'Association des anciens élèves est cette année des plus brillants, et l'orateur signale, aux applaudissements de ses camarades, la thèse remarquable de doctorat en droit de M. Gustiniani, la promotion au grade de lieutenant-colonel de M. Blin, qui reste à Saint-Cyr; la nomination en qualité d'inspecteur principal de l'enregistre-ment de M. Gorse, qu'il félicite de son avancement en regrettant son départ MM. Henri Gayet et Lasserre ont été nommés juges consulaires, M. Alain Pebeyre, commerçant averti et laborieux, nommé conseiller du commerce extérieur et choisi comme censeur de la Banque de France; M. Delpouget vient d'être nom-

mé juge de paix. Pour tous, l'orateur a un mot élogieux et amical.

Il signale encore en ces termes une récente nomination : « Notre ami Labro, dit-il, qui a abandonné avec joie, sans doute, une administration trop manifestement rébarbative pour son universelle indulgence et qui, Cadurcien du boulevard, avec tout ce que ce titre comporte de finesse, d'ironie légère et de bonté dissimulée, aborde heureusement, et pour toujours, espérons-le, au rivage municipal, où il gérera, comme receveur, les

« La quietude de nos campagnes na pas été troublée cette année par de vastes consultations populaires. Toute-fois, Elie Calmon vient d'ajouter un titre nouveau à ceux de député et maire de Larroque. Le voici conseiller général de Cazals. Il sait que la carrière poli-tique est faite de luttes âpres et dif-ficiles; il sait les tempérer de courtoisie; félicitons son parti d'avoir su le choisir parmi tant d'autres pour le re-

présenter et pour vaincre. « Jules Crabol a ajouté de nouveaux titres à ses titres passés. Le voici préfet honoraire, conseiller référendaire à la Cour des Comptes. Sans doute, M. Lacaze aura à lui adresser de nouvelles félicitations les années qui viennent. Quelles nouvelles distinctions lui vaudront encore son habileté, sa simplicité aimable et sa serviabilité sans limite.

« Vous me reprocheriez, j'en suis sûr, d'oublier le lieutenant Rougier qui, après des services qu'il ne veut pas glorieux, mais qui sont certains, pendant la grande guerre et dans les colonies lointaines, vient de recevoir son troisième galon.

L'orateur signale enfin le travail présenté par M. Séguy à la conférence pédagogique de Grenoble, rapport dont on peut ne pas adopter les conclusions, mais dont tous les milieux enseignants de France furent intéressés, ravis

ou préoccupés... » M. Rougier s'adresse en terminant aux eunes élèves du lycée, délégués par leurs camarades pour assister au ban-quet annuel de l'Association, et il s'exprime en ces termes:

« A côté de ces aînés aux brillantes étapes, je voudrais vous montrer tous les autres, plus modestes... ou plus sages, qui poursuivirent à la place que le destin leur a assignée ou qu'ils ont libre-ment choisie, leur tâche persévérante, honnête, laborieuse. Cette tâche quotidienne qui, comme dit le poète :

est une œuvre de choix qui veut beaucoup d'amour... « Les uns et les autres ont été marqués dès l'origine de cette éducation provinciale et sérieuse qui est la règle

dans notre vieux lycée. « Ils y ont appris et ils y ont été formés. Dans le cadre harmonieux des col-lines cadurciennes, à l'ombre des vieux murs lourds d'histoire, imprégnés de souvenirs de jeunesses illustres, ils ont pris conscience d'eux-mêmes, de la for-ce de leur race, de la gloire de leur tradition. Dispersés dans le monde, dans la vie brillante de Paris, ou demeurés à la terre natale, ils sont restés des Quercy-nois. Des Quercynois, c'est-à-dire des descendants les plus purs sans doute des conquérants latins, des Quercynois robustes et mesurés, à l'intelligence agré-mentée de fantaisie, à l'ironie nuancée de bonté, tendrement idéalistes et suprêmement raisonnables. »

M. Rougier, que des acclamations en-thousiastes saluent, termine son splendide discours en levant son verre au bonheur et à la santé de ses camarades, au lycée Gambetta, à ses maîtres et à ses élèves, et à la prospérité de l'Associa-

Puis, MM. Irague, proviseur du lycée, le docteur Lacoste, Pierre Calel et Lacaze intéressèrent fort les convives par des allocutions empreintes de la plus cordiale camaraderie.

Chaque orateur fut salué par un triple ban, comme le furent MM. Farges et Gayet quand ils firent entendre leur belle voix.

cadurcien de MM. Lescale et Breil fut particulièrement applaudi et le refrain repris en chœur par tous les

Après le banquet, les anciens potaches du lycée Gambetta se rendirent, selon la tradition, dans les salons du Cercle républicain et y restèrent une

bonne partie de la nuit!... Il est si difficile de se séparer quand on se retrouve entre vieux camarades! Et puis, ce n'est qu'une fois pas an!

OBSEQUES

Samedi, à 2 heures, ont été célébrées les obsèques de Mme Jean Nouyrit.

A la gare, où avait lieu l'assemblée mortuaire, se rendit une foule énorme qui avait tenu à rendre un dernier hommage à la regrettée disparue et à témoigner aux familles Nouyrit et Palame de bien vives sympathies.

Elles étaient bien sincères, bien cordiales, car on pouvait voir tous les assistants étreints par la plus grande émotion, quand le cercueil fut placé sur le char funèbre.

Germaine Palame, charmante artiste, pour qui la vie s'ouvrait sous les meilleurs auspices, a été conduite au champ de l'éternel repos sous un amoncellement de couronnes et de gerbes de fleurs, et au milieu d'un recueillement émouvant dans le long cortège qui s'est déroulé à travers la

Cette manifestation de sympathie a été un peu de consolation pour M. Jean Nouvrit et pour les familles Palame et Nouyrit, mais elle ne saurait complètement calmer l'atroce douleur provoquée par une aussi brutale disparition.

Nous saluons, avec un regret bien sincère, la mémoire de Mme Jean Nouyrit et nous adressons aux familles si cruellement éprouvées nos vives sympathies.

In Memoriam Notre excellent confrère et ami, Alida et Pierre Calel, dont Mme Jean Nouyrit interpréta avec son beau talent quelques belles œuvres, nous demande de publier l'émouvant hommage suivant, ce que nous faisons en nous associant cordialement aux sentiments exprimés:

En ces jours de février, incērtains et changeants, avec leur lumière d'août et leur chaleur estivale, puis leurs brumes subites, leurs gelées du matin, leurs pluies sournoises, avec toutes ces distributrices de grippe et de mort, comme nous arrivions dans Cahors, cité de notre enfance qui eût dû être studieuse, et de nos amitiés, cette nouvelle nous a accueillis : la petite Germaine Palame, la déjà grande artiste Mme Jean Nouyrit, vient de mourir à Angoulême.

C'était vraiment un effarement en ce bon Cahors, au cœur vibrant, qui sait aimer ses enfants en marche vers la Pauvre jeunette si distinguée, si dis

crète, si pleine de vie profonde ; on sentait dans son chant la révélation d'un sensible trésor caché. Elle vous émouvait; on avait gratitude et affection de ce don délicat d'elle-même. Elle avait la voix et l'âme des prédestinées. Prédestinée ?... Elle l'était aussi à cette fin perfide sur le seuil de la jeunesse,

parmi les joies de la famille, dans les

leurs naissantes des triomphes que mé-

ritaient si bien et elle et son mari, couple idéal, de jeunes et beaux artistes. Justement nous voulions montrer à M. J.-B. Nouyrit une lettre reçue par nous d'Angoulême, où Mme et Jean Nouyrit ont su se faire admirer et aimer. Nous pensions que ces lignes enthousiastes feraient plaisir à Cahors et aussi à-bas en Charente. Elles venaient d'un poète, d'un lauréat de l'Institut, d'un des meilleurs et des plus réputés journalistes de *La Petite Gironde* et du journal *La*

Charente, Valory Le Ricolais. La voici : « Mon cher et distingué confrère, « La visite de M. Nouyrit me fut infi-niment agréable, Mme Nouyrit et son mari sont des virtuoses et je m'explique l'intérêt que vous accordez à ce jeune et

sympathique ménage. Toutes les fois que j'en aurai l'occasion, croyez bien que je prendrai la plume et je suis certain qu'elle saura bien découvrir le mot qui convient parmi la liste des plus flatteurs superlatifs. »

Et voilà! Ces mots qui pouvaient donner à la brave petite cadurcienne qui, hors de son berceau natal savait si bien faire aimer notre pays, ces mots elle ne les aura pas lus. Au moins que les Cadur ciens sachent et voient, par eux, combien étaient justifiées leur fierté et leur admiration pour celle dont le chant a fini sur la terre. Et que sa famille y trouve, que son mari surtout y trouve, - sinon une impossible consolation, du moins un devoir qui, par delà la tombe, est toujours de l'amour : celui de continuer l'œuvre et le rêve com-

muns et, en eux, de s'unir à elle. Jean Nouyrit! la mort et l'amour par celle qui n'est plus, vous présentent les moissons éternelles! ce qui ne périt pas par-dessous la terre! Elle veut vivre en vous toutes vos espérances. La souf-france et l'amour feront de vous un grand artiste, vous le lui devez ; vous le

Alida et Pierre CALEL.

Commissariat de police Dans le tableau d'avancement de la police, nous relevons avec plaisir le nom de M. Solinhac, l'excellent Commissaire de police de Cahors qui est présenté pour la 1re classe.

Nous lui adressons nos bien vives félicitations.

Nous relevons également, le nom de M. Boudier, ancien Commissaire de police à Cahors, où il compte de nombreux amis, actuellement à Bordeaux qui est présenté pour la classe exceptionnelle.

Nos félicitations.

Nécrologie Nous avons eu le regret d'apprendre la mort de Mme Bennet, mère de l'excellent inspecteur des P. T. T., à

Il y a quelques semaines à peine,

« Yo qu'un Coou », le beau chant | M. Bennet avait la douleur de perdre son père, décédé à Figeac.

Les obsèques de Mme Bennet ont été célébrées lundi matin à Cahors, au milieu d'une nombreuse assistance.

nos sincères condoléances et nos vi-

Nous prions M. et Mme Bennet et leur famille de vouloir bien agréer

ves sympathies. Amicale des Tarn-et-Garonnais

Nous rappelons que le banquet annuel des Tarn-et-Garonnais, à Cahors, aura lieu dans les salons de l'hôtel Terminus, le samedi 26 février, ainsi que la soirée offerte à leur fa-

Les adhésions au banquet sont reçues immédiatement par M. Duthil, coiffeur, rue Wilson et par M. Gaillard, employé à la compagnie d'Orléans.

Dans une mare

Un homme de 45 ans, habitant la commune de Lamagdeleine, s'est jeté dans une mare située à 50 mètres de son habitation.

Cet homme ne jouissait pas dit-on de toutes ses facultés.

Arrestation

La gendarmerie de Lalbenque a arrêté le nommé Daniel Pariel, 34 ans, sans domicile fixe et en état de vagabondage.

Il a été conduit et écroué à la prison de Cahors.

M. le Commissaire de police a no-

Arrêté d'expulsion

tifié à un Espagnol, Luengo Innocenzia un arrêté d'expulsion de la ville de Cahors. En appel Un sieur Courtrix Henri, condamné

le 14 janvier 1927 par le tribunal cor-

rectionnel de Cahors à 3 mois de

prison pour vol a vu sa peine confirmée par arrêt de la Cour d'Appel d'Agen du 17 février 1927.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL INFRACTION Aguirre Augustin, 31 ans, coltineur,

sans domicile fixe, prevenu d'infraction un arrêté d'expulsion est condamné à 1 mois de prison. VOL P. M., 49 ans, cultivateur à Fontanes, a volé une montre au préjudice de M. Oi-

seau François, alors que ce dernier ve-nait d'être victime d'un accident de

travail, place Rousseau, à Cahors, et avait perdu toute connaissance. 15 jours

Gobert Marie-Félicienne, 21 ans, ménagère à Bretenoux, a soustrait frauduleusement une certaine somme d'argent à M. Duchambon, débitant. 6 mois de prison avec sursis. VOL DE MIEL

de prison.

une petite quantité de miel au préjudice de la dame Bessières du même lieu. 16 fr. amende chacun avec sursis. B. Camille-Antonin, 37 ans, voyageur de commerce à Périgueux, a outragé un

Les époux B. Cyprien et T. Yvonne, de

Fargues, ont soustrait frauduleusement

fonctionnaire chargé, à Gourdon, du service public. 16 fr. d'amende.

CAMBRIOLEURS Guénard Robert et Paillasse Henri, les auteurs des cambriolages commis en décembre dernier dans la région de Figeac et qui avaient été condamnés pour ces faits à 3 mois et 1 jour de prison chacun comparaissent sous une nouvelle prévention de tentative de vol. Ils sont condamnés chacun à 6 mois

le prison. Engagements et rengagements Le Régiment de chemins de fer de Toul (15º Génie) a des places vacantes de caporaux et de sous-officiers rengagés le toutes professions : comptables, ouvriers en bois et en fer, chauffeurs et mé-

caniciens d'autos et de locomotives, dessinateurs, géomètres, etc. Débouchés intéressants aux chemins de fer et aux travaux publics coloniaux. Stage à l'exploitation militaire des che-mins de fer de l'Etat comportant avantages pécuniaires spéciaux et facilitant l'entrée dans les divers réseaux.

On reçoit également des engagés volontaires pour 3, 4, ou 5 ans qui bénéticient d'avantages analogues. Pour renseignements s'adresser au Bu-

reau de Recrutement.

Les Sports

AVIRON CADURCIEN

CAHORS bat SOUILLAC par 27 à 0 Le match de dimanche 20 février ne compte pas parmi les meilleurs de l'Aviron, malgré des phases fort agréables à suivre et les combinaisons nombreuses qu'envoyèrent les lignes arrières cadurciennes. Souillac présenta une équipe assez collante où brilla surtout un centre dont

les efforts et la nette conception du jeu ne furent pas suffisamment soutenus par des équipiers animés sans doute de beaucoup de bonne volonté, mais à qui il manque un sérieux entraînement. La défense de Souillac fut très serrée

et paralysa plusieurs fois les attaques énergiques des Cadurciens qui commirent, étant très mixtes, de trop nombreuses maladresses. Néanmoins le match fut intéressant et il permit d'escompter chez les nôtres

d'excellents éléments pour l'an prochain,

Le Comité. A ALBAS

Match. - Dimanche 20 février notre société sportive a reçu sur son terrain du « Camp de Grunes », l'excellente équipe « La Frégate cadurcienne ». Comme l'avait annoncé le « Journal du Lot », les visiteurs se sont déplacés au grand complet avec le légitime espoir que leurs couleurs blanches et vertes rentreraient triomphales.

splendide et devant un public nombreux attire par une prometteuse exhibition. Les Albassiens ont laissé le choix du terrain aux visiteurs et, de ce fait, ils ent joué la première mi-temps, le soleil dans les yeux.

La partie s'est amorcée par un temps

Au début, la Frégate impose son jeu et le ballon menace nos buts. Mais les mêlées parviennent à dégager la touche. si bien que le ballon remonte vers les buts de la Frégate très menacés par le capitaine Gélis, de l'équipe albassienne par un jeu étourdissant de verve,

faillit marquer.

Première mi-temps nulle qui semble prouver l'égalité de force des deux équi-

La Frégate qui paraissait vouloir do-miner territorialement des le début ne put maintenir son élan malgré sa remarquable ligne d'avants. Toutes ses offensives se brisèrent contre la non moins remarquable ligne arrière albassienne qui la rejeta chaque fois sur le centre. Avec un peu plus de cohesion dans sa ligne avant Albas marquait à la première

De part et d'autre on réagit au coup de sifilet. Dès l'amorçage de la seconde mitemps, Albas envahit les buts des visiteurs. Maiheureusement un stupide accident vient compromettre cette belle offensive. Un de nos équipiers paraît

grièvement blessé et on doit l'évacuer. L'émotion gagne les spectateurs qui ne sont pas encore très sportifs et l'on doit arrêter lo partie. C'est dommage car le spectacle menaçait d'être aussi palpitant que décisif. Après examen de la blessure de l'excel-

lent joueur Théveny par les docteurs Blanchès et Vidal, nous sommes très ras-surés sur la gravité du cas. Quelques jours de repos assureront la complète

Nous espérons que l'enthousiasme de notre jeunesse si sportive ne sera pas

Arrondissement de Cahors

Maxou

Mariage. - Nous apprenons avec un vif plaisir le tout prochain mariage de M. Garrigou Daniel, du Mas-de-Mentio, avec Mlle Adrienne Blaviel, des Tuileries.

Nous prions les futurs époux d'agréer nos plus sincères et cordiaux vœux de bonheur et de prospérité.

Les Arques

Graves accidents. — Ces jours derniers, les époux Delayre, de Pech-Fumat, se rendaient à pied à une foire voisine, lorsqu'un cheval em-

ballé se renversa sur eux. Les blessures reçues à cette occasion les immobiliseront pendant un

mois environ. M. Baptiste Bousquet, du village de Faure, était récemment occupé à charger du fumier dans la cour de sa ferme, lorsque les bœufs s'emballèrent et il eut une jambe brisée par une des roues de la lourde charrette. Nos vœux de prompte guérison

Frayssinet-le-Gélat

Accidents du travail. - Ces jours derniers, en coupant du bois, M. Raphaël Bompard, résidant à Frayssinet-le-Gélat, s'est fait une profonde entaille à un genou, avec sa hache. En réparant son camion, M. Louis Moles, habitant la même localité, a été grièvement brûlé au bras gauche par de l'essence enflam-

L'incapacité de travail pour M. Moles sera d'environ un mois,

Marminiac Hyménée. - Nous apprenons avec plaisir le mariage de notre gracieuse compatriote, Mlle Marcelle Florenty, de St-Etienne-des-Landes, avec M. Jean-Henri-Fernand Lesfargues, cultivateur aux Junies.

Nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

Limoglie Marché. - Le marché de vendredi 18

février, malgré un mauvais temps a été assez important

Truffes: apport, 150 kilos, toutes vendues au prix de 36 à 40 fr. le kilo, suivant

grosseur et qualité. Halle. — Blé, de 110 à 112 fr. les 80 kilos ; avoine, 50 fr. les 50 kilos ; maïs étranger, 125 fr. les 100 kilos ; fèves, de 110 à 112 fr. l'hectolitre; pommes de terre, de 45 à 50 fr. les 50 kilos, suivant qualité.

Poulets, 4 fr. 50; poules, 4 fr.; canards, 4 fr.; dindons, 4 fr. 50; lapins domesti-

ques, 2 fr, 75, le tout le demi-kilo. Œufs, 6 fr. 50 la douzaine ; fromages du pays, 3 fr. la douzaine.

Jardinage assez abondant, prix élevés ; plants d'oignons, 3 fr. le paquet.

St-Martin-Labouval

Conseil municipal. - Le conseil municipal s'est réuni dimanche dernier pour la session de février, sous la présidence de M. Oscard Marre, Maire.

es indigents de la commune admis au énéfice de l'assistance médicale gratuite

a été approuvée. Une demande d'assistance aux femmes en couches, tendant à bénéficier de la loi du 17 juin et de celle du 30 juillet 1913, reconnue bien fondée, à été approuvée à 'unanimité.

Une demande d'allocation journalière en vertu de la loi sur le recrutement a recu un avis favorable.

St-Cernin

Election d'un adjoint. - M. Lapeyre, conseiller municipal, a été élu adjoint au maire, en remplacement de M. Alayrac, élu maire.

Cabrerets

Exploits et banquet cynégétiques. Notre vaillante société de chasse Les chasseurs de Vialolles » a tué dans l'espace de 8 jours, 2 renards et en a grièvement blessé un 3° qui a réussi à échapper à la capture grâce à une patte qui lui restait et à la proximité de son terrier. Mais il est présumer que cette blessure lui enlèvera pour quelque temps la possibilité de visiter nos poulaillers. Bonne semaine pour nos ménagères et leurs poules et félicitations à nos intrépides nemrods.

Prochaines battues jeudi et jours suivants si c'est nécessaire, car il ne faut pas oublier que le banquet a lieu le dimanche 27 février à midi et qu'il est de tradition qu'un sanglier doit en faire les honneurs et en constituer

le plat de résistance. Il est rappelé encore une fois aux sociétaires qui désirent assister au banquet qu'ils doivent se faire inscrire sans plus tarder au secrétariat de la Société.

Luzech Médaille d'honneur. — Notre esti-mé compatriote, M. Marcellin Bessières, conducteur de machines à la Société des carboniques liquides de Luzech, vient d'obtenir pour ses bons et loyaux services, la médaille d'argent du travail. Toutes nos félicitations.

Football. — Voir à la rubrique Les Sports ».

Bélaye Etat civil. - Publications de mariage entre : M. Barbance Arthur, domestique-cultivateur, majeur, domici-lié à Albas (Lot) et Mlle Duthil Jeanne-Louise, sans profession à

Naissance d'un garçon chez les époux Lacavalerie-Lurguie à Patraque : 2° enfant de cette famille, pré-

nommé André-Paul. Décès à Latour de Mme Vve Péchau, née Denègre Marie, âgée de 63

Castelfranc

tre commune. M. le Préfet du Lot prévenu, vient de licencier l'Ecole jusqu'au 3 mars, et d'ordonner la désinfection des locaux scolaires.

L'épidémie ne présente aucun caractère de gravité. Pas de malades à l'Ecole de gar-

Mariage. — Samedi prochain sera célébré le mariage de M. Nauleau Emile-Désiré de Courbiac (Lot-et-Garonne), avec Mlle Jaunâtre Octavie-Armandine-Amélie de notre commune. Vœux de bonheur aux futurs

Elections. Chambre d'Agriculture. - Peu d'empressement à venir voter, si ce n'est du côté de l'Entente paysanne Aussi la liste de cette dernière association a eu 15 voix et l'autre 14. Il y a regret à constater que la politique vienne s'implanter là.

Puy-l'Evêque

Listes électorales. - Les électeurs de la commune de Puy-l'Evêque sont prévenus que le tableau rectificatif est déposé au secrétariat de la mairie où ils pourront en prendre connaissance tous les jours, de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Soirée récréative. — La soirée récréative

que nous avons annoncée aura lieu le

La liste proposée par la commission | 27 mars. Les prix des places sont toujours a lministrative du Bureau de bienfaisance | les mêmes. Nous rappelons que cette soirée est donnée par les jeunes gens et jeunes filles de Puy-l'Evêque avec le concours de M. Delmont, le sympathique receveur de l'enregistrement, au profit de l'Union Musicale et de l'Union Sportive.

Bal. - A l'occasion du Carnaval le Stade Prayssacois donnera le jour du mardi-gras un grand bal paré et masqué au siège du Stade, hôtel Lamoure.

Lagardelle

Don du Touring-Club. - Le Touring-Club de France a chargé son délégué M. de Campagnac d'informer M. le maire de Lagardelle qu'il mettait une somme de 2.500 francs à sa disposition, comme contribution à l'établissement d'un bac sur le Lot en vue de relier la R. N. 111 au G. C. 8.

Démonstration agricole. — Une démonstration de motoculteur pour petite culture aura lieu le jeudi 24 février à 14 heures, sur le terrain de M. Fabre, à Labrande, près Puyl'Evêque.

Hyménée. — Nous apprenons le très prochain mariage de notre compatriote M. Clovis Bernays, du village de Lacombe-de-Mortayroux, commune de Mau-roux, avec MHe Marie-Louise Delfour, domiciliée aux Places, commune de St-

Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Le classement de l'Eglise. - Notre distingué compatriote M. R. Rey, Docteur ès lettres, Agrége d'Histoire et de Géographie, qui s'est acquis une grande autorité au point de vue archéologique par ses remarquables thèses, avait fait des démarches pour le classement de l'église de Duravel. Il vient de recevoir de M. Paul Verdier, chef de bureau des Monuments historiques au Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, la

lettre suivante: 17 février 1927.

MONSIEUR, J'ai le plaisir de vous annoncer que l'église de Duravel vient d'être inscrite sur l'inventaire supplémen-

taire des Monuments Historiques. Je me proppse également de soumettre de nouveau le classement intégral de cet édifice à la Commission des Monuments Historiques. Si, en raison des remaniements fâcheux subis par certaines parties de l'église, cette assemblée ne croit pas pouvoir prononcer ce classement intégral, j'insisterai vivement pour obtenir au moins le classement de l'abside, de l'absidiole sud et de leurs curieux

Sachant l'intérêt tout particulier que vous portez à l'église de Duravel, je me félicite de pouvoir vous donner Epidémie. — Depuis quelques jours | ces apaisements et je vous prie de une épidémie de rougeole sévit à croire, Monsieur, à mes sentiments l'Ecole laïque de jeunes filles de no- les plus distingués et dévoués. P. VERDIER.

chapiteaux.

On sait quels avantages précieux résultent du classement d'un monument au point de vue de l'entretien et des réparations nécessitées par sa conservation.

Nous sommes donc heureux de féliciter vivement notre distignué compatriote qui donne, en cette circonsfance, une preuve si appréciable de son attachemnt à sa petite patrie.

Soturac

Brulée vive. - Mme Eulalie Larnaudie, âgée de 85 ans, est tombée dans le feu pendant une courte absence de son mari.

C'est ce dernier qui a découvert, à son arrivée, le corps de sa femme en flammes. Tous les secours apportés par les voisins accourus ont été vains. La pauvre femme a succombé.

Crégols

Agence postale. — Une agence postale va être prochainement installée dans la commune de Crégols. La section de Trégoux sera desservie par cette agence.

Arrondissement de Figeac

Espédaillac Fête scolaire. - Dimanche prochain

de nos écoles laïques donneront, à l'école des garçons, à 14 h. 30, une séance ré-

Le programme, qui est des plus va-riés, comprend des chants, des monologues et l'interprétation de jolies pièces. Le meilleur accueil est réservé à tous ceux qui viendront rire et applaudir nos jeunes artistes.

St-Céré

Incendie- Un incendie se déclarait dans une maison appartenant à M. Crouzol, rue Centrale et utilisée comme débarras. Grâce au service d'ordre bien organisé par la gendarmerie et à l'activité de nos braves sapeurs-pompiers, le feu ful rapidement localisé. Les dégâts son minimes et couverts par une assurance. Les causes du sinistre sont inconnues.

Arrondissement de Gourdon

Agréable surprise. - Un brave cantonnier de la belle commune de Thédirac a découvert, ces jours derniers, six belles pièces d'or, dont quelques-unes de 40 fr., en démolissant un mur de clôture. Voilà, certes, une intéressante et fructueuse découverte.

Accident d'auto. - Une auto, conduite par M. Hérissé, employé de la Maison Grau et Mortera, a heurté une voiture hippomobile et l'a renversée dans le

ossé, du côté de Bretenoux. Le conducteur eut l'épaule fracturé. Procès-verbal fut dressé

Vol. - Divers objets d'habillement, de linge et même du pain et du miel ayant été dérobés ces jours derniers à Gramat par un inconnu, la gendarmerie s'empressa de procéder une enquête.

Ses recherches furent couronnées de succès. Ce serait un Espagnol d'une trentaine d'années qui était porteur des habits volés. Il fut arrété et conduit au parquet de Cahors.

St-Soly

Conseil municipal. - Le Conseil municipal de Saint-Śozy s'est réuni en sesion ordinaire sous la présidence de M. ouygou, maire. Tous les conseillers étaient présents à l'exception de MM.

Brouqui et Rougié, excusés. Le Conseil a dressé la liste des bénédiciaires de l'assistance médicale gratuite pour 1927 et approuvé les comptes des médecins et pharmaciens de ladite assistance pour le deuxième semestre 1926.
Sur proposition de M. l'agent-voyer cantonal, M. Dubois, cantonnier, a été élevé à la 2° classe en raison de ses bons

et lovaux services. Une pétition des habitants de Pigeon, demandant la déviation du chemin viinal de Faget, a été rejetée à l'unanimié moins une abstention

Une demande d'allocation aux sou-

tiens de famille et une demande d'assistance aux femmes en couches ont recu'un avis favorable de l'assemblée. Un devis intéressant les réparations de a toiture de l'église de Mayrac et du préau de l'école de garçons de Saint-So-zy, établi par M. Lachamp, couvreur, est renvoyé pour étude à la commission

Enfin, le conseil a chargé M. le maire d'élaborer deux projets de baux à loyer ur les presbyteres de Mayrac et de Saint-Sozy.

La foire. - Favorisée par un beau soleil et une température très douce, notre foire de février avait attiré une nombreuse affluence et a donné lieu à d'importantes ransactions. On signale une tendance à a hausse sur la plupart des marchés. Voici les cours pratiqués

Rœufs gras, de 180 à 220 fr. les 50 kilos bourfs d'attelage, de 4.500 à 5.500 fr. la paire; bouvillons, de 1.800 à 2.500 fr. la paire; veaux, 7 fr. 50 le kilo; moutons, 180 fr. à 190 fr. la pièce; brebis mères avec agneaux, de 170 fr. à 225 fr. la pièce porcelets, de 150 à 250 fr. la pièce, selon grosseur; porcs gras, de 380 fr. à 430 fr. les 50 kilos; Lapins, 2 fr. 50 le demi-kilo; Poulets, 5 fr. 50 le demi-kilo; Œufs, 6 fr.

Derniere heure

Election législative

Dimanche a eu lieu dans le Tarn

l'élection d'un député en remplacement de M. Henry Simon, décédé. M. Couders, candidat des gauches, a été élu par 36.461 voix. Le candidat modéré M. Reille-Soult a obtenu 31.703 voix. Les socialistes s'étaient effacés de-

vant M. Couders, radical-socialiste, et les communistes s'étaient également 27 février, les élèves et anciens élèves

RÉSERVEZ - VOUS

POUR VOIR LE

7400

LE BARNUM FRANÇAIS

présente cette année LE PLUS FORMIDABLE SPECTACLE qui ait jamais été donné avec

SA MENAGERIE

Unique au monde Ses Chevaux dressés

Ses Phénomènes, etc., etc. Il sera de passage le Mardi 1er Mars à CAHORS

Epouvantable tempête

sur l'Atlantique De New-York. — Une tempête, la plus effroyable qu'on ait jamais vue depuis 20 ans, a balayé, hier, toute la côte de l'Atlantique, depuis l'Etat du Maine jusqu'en Virginie.

20 personnes ont été tuées. Les dégâts causés s'élèvent à plusieurs mil-

Au sujet des dettes russes

De Berlin. — On mande de Riga au « Tag » qu'un grave conflit aurait éclaté entre Litvinoff, représentant Tchitcherine, en l'absence de celui-ci, et Rakowsky, ambassadeur des Soviets à Paris, actuellement à Moscou où il négocie avec son Gouvernement la question du règlement des dettes françaises.

Rakowsky aurait demandé à être relevé de son poste d'ambassadeur. On croit à l'interruption des pourparlers franco-russes qui ne reprendraient pas avant le mois d'août.

De Washington. — Des télégrammes reçus de Chine annoncent que des grévistes chinois ont attaqué et blessé à Ichane, les capitaines de deux canonnières britanniques.

Plusieurs soldats anglais auraient même été jetés par-dessus bord. Mais le service de garde a pu rétablir l'ordre immédiatement.

LES CHANGES

Les changes à 11 heures étaient : Livre: 123 fr. 93. Dollar: 25 fr. 55.

Quand vous serez à PARIS il vous sera utile de connaître chaque jour ce qui se passe ici vous pourrez lire ce journal dans le Hall de l'AGENCE HAVAS 62, Rue de Richelieu . PARIS

REMERCIEMENTS

Monsieur Jean NOUYRIT, professeur au Conservatoire d'Angoulême et son fils Jacques; Madame Camille PALAME et Monsieur

Camille PALAME, pharmacien; Mademoiselle Marguerite PALAME; Madame François LEMAIRE, née PA-LAME, et Monsieur François LEMAIRE, médecin-vétérinaire à Sarlat, et leur fille

Madame Jean-Baptiste NOUYRIT et Monsieur Jean-Baptiste NOUYRIT, professeur de musique;

Monsieur Antoine NOUYRIT et tous les autres parents et amis remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien vou-lu assister aux obsèques de

Madame Jean NOUYRIT Née Germaine PALAME

REMERCIEMENTS

Monsieur FRAYSSE, Agent-Voyer; Monsieur Jean FRAYSSE, Mesdemoiselles Simone et Janine FRAYSSE; Monsieur et Madame AYMARD Alphonse; Monsieur et Madame FRAYSSE Jules; Mademoiselle FRAYSSE Reine; Monsieur et Madame BORIES Albert; Monsieur et Madame CAYLA Aldebert;

Monsieur et Madame PÉLISSIER André; Mademoiselle BORIES Elise; les familles TEILHOL, DUCHARTRÉ, DE-GOUL, SILHAC remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Mme FRAYSSE Germaine-Alphonsine Née AYMARD

REMERCIEMENTS

Madame et Monsieur François BEN-NET, Inspecteur des P. T. T. et Ieurs

Madame Veuve MASSABIE, née BACH et ses enfants et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Mme Vve Henri BENNET Née BACH

Pendant l'hiver

Pendant l'hiver, il est prudent de fortiier son organisme pour l'aider à résister aux intempéries. Un moyen économique et pratique consiste à verser un flacon de Quintonine dans un litre de vin de table pour obtenir un vin fortifiant très actif et très agréable. Pris à la dose d'un verre à madère avant chaque repas, ce vin ainsi obtenu rend l'appétit, facilite la digestion et soutient l'organisme dans sa lutte contre les épidémies. Voici l'époque où il est prudent d'utiliser la Quintonine : son emploi est d'autant plus recommandé que son prix est des plus minimes : 4 fr. 50... Pharmacie Orliac à Cahors.

AUX GOURMETS

Mme CONSTANT, propriétaire de l'**Hôtel du Midi,** rue Brives, à Cahors, prévient la clientèle que l'**Hôtel du** Midi, contrairement aux bruits qui ont couru, continue, comme par le passé, à prendre des pensionnaires et à faire banquets, repas de noces. Prix modérés. Repas à partir de

L'Hôtel du Midi se recommande, comme toujours, pour sa cuisine soignée et ses vins des côtes du Lot.

A VENDRE VACHES de 1° et 2° portées

PRÊTES A VÊLER S'adresser à M. RELHIÉ, à Englandières, près Cahors.

On demande à louer

Garage pour Camion Faire offres Bureau Journal

TRICOTEUSES Rectilignes, Cirguages. Laines, cotons, fils. Prix de gros, Cat., ech., apprent. gratuit. LA LABORIEUSE, 35, cours Pasteur, Bordeaux.

LA PHOSPHIODE GARNAL Médication lodotannique phosphatée

Remplace l'Hulle de Fole de Morue Prix du Flacon: 14 france UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDEUR UNIQUE

En vente dans toutes les Pharmacles

ces plans étaient-ils très avancés? Très... M. Duchâtel prévoyait

soir d'urgence en Egypte. A quel effet ? Afin d'y assister à l'inaugura-

— Bien. Il vous a laissé une adresse où l'on pourra lui écrire ? Oui, monsieur, Hôtel Sheperds,

M. Michel se tourne de nouveau vers le coffre qu'il considère longuement, puis il se penche pour exami-

ner le trou de la muraille. — Qu'y a-t-il de l'autre côté ? questionne-t-il. - La maison voisine, M. le com-

tenant, doit bien valoir... Qui habitait là? Sûrement un malfaiteur, pro-

— La chose me paraît, en effet, démontrée, dit M. Michel. Mais encore ? Le connaissiez-vous, saviez-vous son nom, l'avez-vous quelquefois aperçu?

jamais aucun des locataires du 21. - Allez me chercher la concierge.

LE CANON DE LA RUE DE BERNE

- M. Duchâtel est arrivé à la gare

a temps pour prendre son train?

s'informe Yvonne Pierrard. - Ah! grandement! Il était au moins d'un grand quart d'heure en avance, à ce que m'a dit François. La jeune fille se lève, regarda de nouveau l'ouverture pratiquée dans le mur et la porte du coffre. Elle arpente la pièce, s'arrête brusquement.

chose à faire que d'aller prévenir le commissaire de police. - Pas autre chose, mademoiselle.

Voulez-vous être assez aimable pour vous en charger? Le vieil homme se gratte la tête.

qu'elle lui demande. Mais... très volontiers, mademoiselle, dit-il sans conviction... très tablier, de remplacer ma calotte par

malgré leur calme apparent, les nerfs sont encore à fleur de peau, tressail-

Le timbre retentit de nouveau, deux fois.

- C'est lui qui ira chez le commissaire de police, s'écrie-t-il! François paraît, salue la jeune fille. Son père le met au courant, le conduit devant le coffre-fort. Le jeune homme regarde en ho-

chant la tête la porte métallique cre-

vée et la muraille percée. - C'est du beau travail, finit-il par dire... Ils sont passés par le rezde-chaussée du 21!... Est-ce qu'on sait ce qu'ils ont pris ?... Puis comme il ne recoit pas de

réponse, il demande, après un silen-— A-t-on, au moins, prévenu le commissaire de police? Non. Nous t'attendions. Tu vas

y aller tout de suite.

Qu'est-ce que dira le patron quand il apprendra ça? Ne perds pas de temps, file! Le chauffeur quitte Yvonne Pierrard et son père qui, à travers les

François continue de hocher la

serait présenté ne croirait pas se

res doivent avoir un physique spécial et être vêtus, lorsqu'ils ne porgent autrement que le commun des Mais de même qu'on imagine qu'il

est un type « médecin », un type

« officier en civil », un type « an-

cien prêtre » on suppose qu'il existe

un type « commissaire de police ». Or, M. Michel n'a point l'aspect extérieur sous lequel on suppose vo-C'est un homme d'une cinquantaine

cheveux blancs bouclés, séparés sur le côté par une raie parfaitement rectiligne et aux moustaches noires, à la française. Il est toujours vêtu avec une élégance un peu désuète - c'est ainsi qu'il continue de porter, penché sur

bonne humeur, une bienveillance qui, d'ailleurs, n'excluent ni la fermeté, ni le courage. Accompagné de François, il vient d'arriver, vêtu d'une pelisse de drap fin, à col de loutre et coiffé de son

Voyons un peu cela, prononce-Qui rencontrerait M. Michel ou lui t-il en pénétrant dans la grande Il aperçoit Yvonne Pierrard, se dé-

couvre et se présente:

M. Michel, commissaire de police du quartier. Je suis la secrétaire de M. André Duchâtel, dit la jeune fille.

Voyons un peu cela, répète-t-il.

qué dans le mur. C'est le coup classique, déclare-

Chalumeau oxhydrique! Il se tourne vers Yvonne Pierrard. Savez-vous, mademoiselle, ce que contenait ce coffre ? Pas exactement, monsieur le commissaire. Hier soir, avant de par-

l'Egypte.. Oui, je sais, ce jeune homme m'a mis au courant du fait, dit M. Michel en désignant François. - M. Duchâtel m'a parlé d'une

somme s'élevant approximativement

à cinq cent mille francs.

- Et quoi donc?

disparu.

C'est encore un joli denier malgré la hausse des changes et le coût de la vie, remarque le commissaire. - Mais ce coffre renfermait des choses infiniment plus importantes que de l'argent... des choses qui ont

Les plans d'un canon dont M.

Duchâtel est l'auteur et qu'il a vendus au gouvernement français. M. Michel s'est retourné d'une pièce.

- L'affaire se corse !... Nous ne nous trouvons donc pas en présence Ses regards se portent alors sur la d'un cambriolage banal! Dites-moi,

porte du coffre et sur le trou pratipouvoir les terminer avant la fin de l'année lorsqu'il a été appelé hier

> tion d'une usine élévatoire des eaux du Nil.

missaire, s'empresse de répondre le père Roget, le n° 21... c'est un petit rez-de-chaussée qu'on louait mille francs avant la guerre et qui, main-

nonce le portier avec force et convic-- Je ne connaîs, je ne connaîtrai

Le père Roget donne un coup de coude à son fils.

(A suivre).

PERSONAL AND DESCRIPTION OF THE PROPERTY OF TH Feuilleton du « Journal du Lot » 4 | Est-ce qu'on sait jamais ?

Paul MONTFERRAND

Monsieur Roget, dit-elle, il me semble que nous n'avons pas autre

Dans ces cas-là, c'est toujours ce que l'on conseille!

Il est visible qu'il manque d'enthousiasme pour la démarche qu'on lui propose. Comme beaucoup de vieux Parisiens qui, pourtant, n'ont jamais eu à se reprocher aucun délit, il professe cette opinion qu'il vaut mieux avoir le moins possible de relations avec la police et la justice.

Pourtant, il n'ose refuser à la secrétaire de M. Duchâtel le service

volontiers, le temps de quitter mon un chapeau et je fais un saut jusqu'au commissariat. Le timbre de l'entrée retentit. Le concierge et la jeune fille dont,

Ils se regardent. Leurs mains tremblent. Leurs lèvres frémissent. Qui cela peut-il être ? demande Yvonne Pierrard d'une voix altérée. Le vieillard qui tient maintenant son plumeau sur l'épaule droite, dans une position un peu ridicule, fait un geste vague de sa main restée libre.

- C'est François qui rentre du garage, dit le père Roget. Il a vu l'écriteau et il est venu me chercher. Il se dirige vers la porte d'entrée, se retourne et d'un ton attestant que l'arrivée de son fils le délivre d'un grand poids:

trouver en présence d'un commissaire de police.

rideaux de tulle tendus devant les fenêtres, le voient passer en courant sur le trottoir.

Non que ces utiles fonctionnai-

lontiers ses confrères. d'années, de taille moyenne, assez corpulent, au visage plein, coloré, aux

l'oreille, un chapeau haut de forme en feutre mat à bords plats — et exerce ses fonctions avec un tact, une

éternel chapeau de feutre, dans les bureaux de Duchâtel

M. Michel s'incline, dépose son chapeau, sa canne et ses gants sur la table à dessin.

Il s'approche du coffre, ses doigts courent sur les bords de l'ouverture irrégulière et on l'entend murmu-

tir, M. Duchâtel, qui s'embarque au-jourd'hui même à Marseille pour

Bourse de Paris Gours comparatifs de la Semaine Fonds d'Etat 5 ... 5 0/0 67 10 66 90 4 ... 4 0/0 1917 55 80 54 25 5 ... 5 0/0 1920 82 90 83 65 6 0/0 1920 77 40 76 55 30 ... B. du Tr. 6 0/0 1922... 521 78 519 20 30 ... B. du Tr. 60/0 1923.... 481 50 487 * B. du Tr. 60/0 sept. 1923 476 75 484 * 25 ... B. du Tr. 5 0/0 1924... 512 * 517 * B. du Tr. 7 0/0 1926... * * 476 75 Caisse autonome... 500 50 510 25 Credit National Crédit Foncier Create Foncier Communales 1879... 487 50 439 - 1880... 470 463 - 1891... 210 210 210 210 210 210 210 210 210 210 210 210 210 210 210 210 227 50 247 248 247 240 247 247 240 247 248 247 248 247 248 249 249 249 249 249 249 249 240 240 241 242 243 245 355 355 355 355 461 1922 1923 1923 1923 1924 245 247 248 249 249 249 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 240 24 13 . .] 22 50 Ville de Paris

J'arrêteral ma publicité, lorsque j'aurai trouvé dans chaque prefecture, sous-préfecture, canton ou commune, un bon agent voulant gagner de vingt à cent fr. par jour, selon ses heures de loisir.

Je le Prouve Ecrire: Simili-Email, 79, rue Clignan,

32 50

阿尔克尔克尔克尔克尔

Bibliographie

Viennent de paraître :

Raymond REY Professeur de l'Université Docteur ès lettres

La Cathédrale de Cahors et les origines de l'architecture à coupoles d'Aquitaine

Les Vieilles Eglises Fortifiées du Midi de la France Henri LAURENS, Editeur, Paris

Does En vente : A CAHORS Librairie GIRMA, Bd Gambetta, 24 Librairie MEYZENC, Bd Gambetta, 36

Vient de parettre

EUGÈNE GRANGIÈ

Cahors-en-Quercy (avec dessins de Mis Alice Millochau) 1 vol. Prix...... 6 fr.

En vente : A Canora Librairie GIRMA, Bd Gambetta, 24 Librairie MEYZENC, Bd Gambetta, 36

Vient de Paraître

EUGÈNE GRANGIÉ

Gracieuse au béret bleu.... Roman Basque

1 vol. Prix:..... 7 fr. 50 J. PEYRONNET, Editeur, 7, rue de Valois - PARIS -

En vente : A CAHORS Librairie GIRMA, Bd Gambetta, 24 Librairie MEYZENC, Bd Gambetta, 36

CHEMIN de FER de PARIS à ORLÉANS

Hiver 1926-1927 Comment se rendre au Maroc

Il est cappelé qu'en utilisant le Réseau d'Orléans, on peut se rendre au Maroc par divers itinéraires, savoir : Par Bordeaux-Casablanca. — Départ de Bordeaux trois fois par mois. Traversée en 3 jours. Billets directs et enregistrement direct des bagages de Paris-Quai d'Orsay et de diverses gares du Réseau d'Orléans. plaire.

2° Par Gibraltar-Casablanca. -Billets directs et enregistrement direct des bagages de Paris-Quai d'Or-say à Gibraltar. Service hebdomadaire (tous les mardis) de Gibraltar à Casablanca, 15 heures de mer environ.

3° Par Algésiras-Tanger. — Billets directs et enregistrement direct des bagages de Paris-Quai d'Orsay à Al-gésiras. Sud-Express entre Paris et Madrid. Entre Madrid et Algésiras, train rapide quotidien (service tri-hebdomadaire de luxe). Traversée quotidienne Algésiras-Tanger en trois heures. De Tanger à Casablanca par Rabat, service automobile quotidien, trajet dans la même journée (billets à Paris : à la gare du Quai d'Orsay et à l'Agence de la Compa-gnie d'Orléans, 16, boulevard des Capucines).

4° Par Toulouse-Casablanca (par avion). - Trajet en chemin de fer jusqu'à Toulouse, voie aérienne de Toulouse à Casablanca. Billets de chemin de fer et d'avion délivrés conjointement à la gare de Paris-Quai d'Orsay, à l'Agence de la Cie d'Orléans, 16, boulevard des Capucines et dans diverses gares de son Réseau.

5° Par Port-Vendres-Oran-Oudjda. — Trajet en chemin de fer jusqu'à Port-Vendres par Limoges-Toulouse; service hebdomadaire (le lundi) par paquebot rapide entre Port-Vendres et Oran. Entre Oran et Oudjda, Oudjda et Fez, Fez et Casablanca trajet par voie ferrée ou par avion; service automobile entre Oudjda et Casa-

Pour tous renseignements, s'adresser:

A Paris: A l'Agence spéciale de la Cie
d'Orléans, 16, Bd des Capucines; aux bureaux de renseignements de la Gare du Quai
d'Orsay et 126, Bd Raspail.

Consulter le Livret Guide Officiel de la Compagnie d'Orléans en vente dans ses gares et bureaux de ville,

AFFICHES ILLUSTREES

La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans rappelle au Public qu'elle continue à mettre en vente à son Service de Publicité, 1, Place Valhubert, Paris (XIII'), sa collection d'affiches illustrées.

Cette collection, d'un caractère très artistique, représente les Grands Châteaux de la Loire, des Sites de la Côte Sud de Bretagne et des Paysages de l'Auvergne, du Centre de la France et des Pyrénées.

Le prix de ces affiches est fixé à 5 francs l'exemplaire (frais de port 0 fr. 25 par affiche en sus).

Toutefois, des réductions de 0 fr. 25 et de 0 fr. 50 par exemplaire seront consenties aux acheteurs qui demanderont les affiches par groupe de 3 ou de 6 à la fois. Le prix sera ainsi:

3, 4 ou 5 affiches, 4 fr. 75 l'exem-

plaire. (frais de port 0 fr. 25 par affiche

Aux membres de l'Enseignement et sur justification, les affiches seront cédées au prix exceptionnel de 3 fr. 50 l'exemplaire quel que soit le nombre

Facilités pour la livraison à domicile des bagages dans Paris

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à le faire connaître

dès la gare de départ. A l'arrivée, ils présentent leur bulletin à un bureau spécial installé dans

ETUDE

DE Maître SERINDOU

Avoué près le Tribunal Civil du département du Lot en résidence à Figeac rue Séguier (Lot)

EXTRAIT d'un jugement et d'un arrêt

prononçant separation de corns

D'un jugement contradictoire-ment rendu par le tribunal civil de Figeac, le vingt-neuf Janvier mil neuf cent vingt-six, enregis-

Entre Dame Ida-Alice LAFON, sans profession, épouse du sieur Gabriel-Marius FAU, domiciliée de droit avec lui à la Garénie, commune du Bourg (Lot), mais résidant de fait au chef-lieu de la dita commune. la dite commune,

Et M. Gabriel-Marius FAU. propriétaire agriculteur, demeu-rant au dit lieu de la Garénie, commune du Bourg,

Le dit jugement confirmé par arrêt de la cour d'appel d'Agen, en date du trois Novembre mil neuf cent vingt-six, enregistré et

Il appert que la séparation de corps a été prononcée entre les épouxau profit de la femme et aux torts et griefs du mari. Le même arrêt, faisant droit à la demande reconventionnelle du

sieur FAU contre sa femme, a prononcé la séparation de corps entre les époux Gabriel FAU aux torts et griefs d'Alice LAFON. Pour extrait certifié sincère et véritable par l'avoué soussigné

et de la dame Alice LAFON. Figeac, le quinze Février mil neuf cent vingt-sept. Signé: SERINDOU, avoué

6 affiches et pius 4 fr. 50 l'exem- la salle des bagages des gares du Quai d'Orsay ou d'Austerlitz en remettant leur commande de livraison et, le cas échéant, leurs clefs s'ils ne veulent point assister eux-mêmes à la visite de l'Octroi.

Ils peuvent ainsi gagner ensuite leur domicile débarrassés de tout

Imp. Coueslant (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

Voulez-vous recevoir

UN PHONOGRAPHE OU UNE MACHINE A COUDRE

Prenez part au CONCOURS-PRIME P. A. V.

Il s'agit de remplacer les tirets par des lettres de façon à obtenir trois noms de villes de France et la capitale d'une colonie française.

Tout lecteur dont la réponse sera exacte et qui se conformera aux conditions de ce concours recevra notre cadeau gratuit.

Adresser votre réponse aux

Primes P. A. V., 26, rue Lemercler, Paris (Section 509)

Joindre une enveloppe timbrée à 0 fr. 50 portant votre adresse

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORDE et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS: Rachitisme, Scrofule des enfants. MALADIES DE LA POITRIRE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. - CONVALESOENCE : des maladies infectienses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoide.

La Phosphiode GARNAL et le Corps Médical

Le D' ORTEL Ancien Externe des Bépitaux de Paris Secteur en Bésionne de la Famite de Farts

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Muils de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendeut

de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites algués ou ohroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimuis l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon: 14 francs. - Grandeur unique.

SERVICE D'HIVER 1926

De Paris à Toulouse par Cahors De Toulouse à Paris par Cahors OMNIB. OMNIB. EXP. MIXTE RAPIDE RAPIDE EXP. EXP. OMNIB. De Cahors à Libos OMNIB. OMNIB. EXP. OMNIB. EXP. EXP. RAPIDE RAPIDE PARIS (Orsay) dép. 17, 2°, 3° el. 4°, 2°, 3° el. 4 PARIS (Orsay) dép. PARIS (Aust.) dép. 4°, 2°, 3° cl. CAHORS...... 6 22 | 15 6 | 18 Pradines..... 6 29 | 15 14 | 18 19 50 21 20 2 21 2 21 3 2 29 3 4 15 5 4 24 5 21 14 21 26 3 27 3 35 5 17 5 24 TOULOUSE.... d. MONTAUBAN. d. » | 17 » | 17 17 | 12 » | 23 | 12 » | 23 | 18 » | 0 | 54 15 14 18 43 15 24 18 52 15 28 18 56 8 47 10 9 13 40 19 43 9 43 11 16 20 33 10 24 — 16 40 — 11 6 — 17 18 — 11 15 — 17 26 — 11 27 — 17 37 — 11 35 11 59 17 45 21 37 10 40 40 20 37 — 37 6 14 6 53 Caussade..... Douelle (Arrêt) 6 42 15 28 18 56 Parnac 6 49 15 38 19 5 Luzech 6 55 15 45 19 13 Castelfranc 7 8 16 19 26 26 Prayssac (Arrêt) 7 11 16 4 19 29 29 Puy-l'Evêque 7 20 16 13 19 38 38 Duravel 7 27 16 21 19 46 32 Soturac-Touzac 7 35 16 29 19 54 32 Fumel 7 46 16 42 20 6 21 LIBOS 7 51 16 48 20 11 21 Lalbenque..... 7 30 Cieurac Sept-Ponts 7 49 7 57 SOUILLAC 8 40 13 50 17 24 19 19 20 50 CAZOULES 8 48 13 58 17 32 — 20 49 La Chap.-d-Mareuil 8 54 14 4 17 38 — 20 49 Lamothe-Fénelon 9 4 14 14 17 49 — 21 13 Nozac 9 14 14 24 18 1 — 21 13 GOURDON 9 29 14 40 18 24 19 46 21 46 Saint-Clair 9 38 14 49 18 34 — » Dégagnac 9 49 15 18 46 — » CAHORS... { arr . dép. 22 18 11 35 11 39 12 42 12 3 12 49 — 12 58 — 13 13 — 13 27 — 13 36 — 8 22 8 29 8 37 Pradines..... 17 55 21 41 1 14 2 Espère.... St-Denis-Catus... 18 23 $\begin{bmatrix} 9 & 15 & 13 & 27 & - \\ 9 & 24 & 13 & 36 & - \\ 9 & 42 & 13 & 45 & - \\ 9 & 50 & 14 & 12 & - \\ 10 & & 14 & 21 & - \\ \end{bmatrix}$ Thédirac-Peyril... -5 30 36 Saint-Clair 9 38 14 49 18 34 — Dégagnac 9 49 15 11 18 59 — Thédirac-Peyrilles. 10 15 11 18 59 — Saint-Denis-Catus. 10 11 15 22 19 13 — Espère 10 20 15 31 19 24 — Pradines 10 27 15 38 — — CAHORS (arrivée 10 33 15 44 19 35 20 27 Sept-Ponts 12 11 51 77 42 » — Cieurac 12 15 18 11 » — Lalbenque 13 19 1 » — MONTAUBAN arr 13 35 19 40 » 21 34 TOULOUSE arr 16 46 20 56 » 22 25 Dégagnac -Saint-Clair GOURDON (1) ... 45 De Libos à Cahors 18 54 23 7 Nozac....Lamothe-Fénel... LIBOS... dép..... 9 11 | 14 28 | 18 --17 26 19 Fumel..... Soturac-Touzac.... = 9 18 14 35 18 21 9 29 14 46 18 32 La Chap.-de-Mar . 10 7 _ 14 21 14 29 19 CAZOULES..... 10 13 Duravel 9 36 14 40 18 32 Puy-l'Evêque 9 36 14 53 18 39 Prayssac (Arrêt) 9 52 15 8 18 47 Prayssac (Arrêt) 9 58 15 15 19 1 Luzech 10 9 15 27 19 14 Parnac 10 18 15 15 19 14 $\begin{bmatrix} -1 & 7 & 12 & y \\ 6 & 16 & 7 & 16 & 7 & 27 \\ - & - & 7 & 54 \\ - & - & 8 & 3 \\ 7 & 4 & - & 8 & 40 \\ 7 & 29 & 8 & 25 & 9 & 18 \\ 8 & 26 & 9 & 15 & 11 & 11 \\ \end{bmatrix}$ 19 33 Duravel 2 39 2 43)) 1 39)) 19 51 20 21 20 49 23 33 _ _ 2 52 23 31 2 59 PARIS. (A.) arr. 0 22 9 6 Parnac.... Douelle (Arrêt).....)) 23 40 -PARIS. (O.) arr. 29 8 25 9 26 9 15 11)) 15 42 D Les trains "express" et "rapide" ne prennent les voyageurs que dans des conditions déterminees: consulter les 8 54 9 (1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 4 h. 22 et arrive à Brive à 7 heures St-Denis-près-Martel et Aurillac Le Buisson à St-Denis-près-Martel Toulouse à Capdenac, Brive et Paris Le Buisson. dép.| » | De Cahors à Capdenac 6 50 | 10 59 | » | 19 29 St-Denis-près-Martel. | 5 33 | TOULOUSE. dép.| » | 5 42 5 47 Sarlat..... 8 3 12 » 17 35 20 48)) 14 30 | 17 23 12 36 16 14 18 43 12 47 16 26 18 54 13 16 35 19 5 13 11 16 43 19 14 13 20 16 48 19 21 13 38 17 19 36 13 46 17 6 19 43 14 35 17 28 CAHORS 8 Puybrun. Bretenoux-Biars.... Cazoulès..... 8 45 12 39 19 15 21 39 14 44 17 37 14 59 17 53 5 56 Cabessut..... 6 14 Souillac...... 7 51 10 55 13 32 19 28 21 48 Arcambal.... 23 Port-de-Gagnac..... 6 22 >> 15 7 18 1 Vers..... Saint-Géry.... Laval-de-Cère 6 34 6 57 Le Pigeon 8 6 11 20 13 48 15 17 18 11 Lamativie Siran (arrêt)...... 16 D 15 38 18 36 Baladou . Arrêt. 8 11 11 27 13 53 Les jours d foire et marc à Sarlat 15 55 18 53 16 12 19 11 16 55 19 57 16 5 ")))) Martel...... 8 20 11 56 14 2 16 14 St-Martin-Labouval.. Calvignac..... St-Denis-p.-M. ar. 8 31 12 9 14 12 Aurillac à St-Denis-près-Martel 14 36 17 44 20 27 14 48 17 58 20 36 15 3 18 5 20 48 15 17 18 17 21 9 30 St-Denis-près-Martel au Buisson Toirac....Lamadeleine.... 9 38 9 49 AURILLAC. départ. | 5 39 | 10 2 | St-Denis-p.-M. d. | 6 15 | 9 11 | 12 41 | 17 35 La Roquebrou 6 24 10 43 Siran (arrêt) 6 38 10 55 CAPDENAC..... 10 Martel.... 6 30 9 26 12 56 18 9 Lamativie Laval-de-Cère (1) A lieu les jours de foire à Cahors: les 3 janv., 3 août, nov.; le 1er des autres mois, ainsi que le samedi après le 10 de 6 58 11 13 Baladou . Arrêt. Paris à Brive, Capdenac et Toulouse 6 37 9 33 13 2 18 20 7 18 11 29 7 27 11 37 7 42 11 47 18 51 Port-de-Gagnac.... Le Pigeon 6 43 9 39 13 7 18 35 Bretenoux-Biars 19 » De Capdenac à Cahors 19 17 Puybrun..... Bétaille (arrêt)..... Souillac.... 6 53 (9 49 13 17 18 48 7 53 11 55 19 27 CAPDENAC.... 7 51 13 36 19 43 Bétaille (arrêt) 8 " 12 1 Vayrac 8 12 12 8 St-Denis-près-Martel 8 19 12 16 Cazoulès..... 19 34 7 16 | Lamadeleine..... 13 43 19 54 7 22 7 33 7 41 7 52 12 Sarlat...... 5 6 8 1 17 30 14 30 20 39 Toirac.... 12 Montbrun.... 19 26 Le Buisson. ar. 5 58 Cajarc.... » 18 24 15 23 Calvignac. St-Martin-Labouval. . De Sarlat à Gourdon 50 GOURDON 6 9 16 16 Payrignac (arr.) 6 9 16 16 St-Cirq-Madelon 6 18 16 24 Groleiac 6 29 16 29 6 41 16 39 16 50 De Gourdon à Sarlat SARI.AT 8 29 Carsac. 8 40 17 Grolejac. 8 48 17 St-Cirq-Madelon. 8 55 17 Payrignac (arr.) 9 3 17 GOURDON 9 13 18 Saint-Cirq-la-Popie. 8 17 Conduché. 8 23 Saint-Géry. 8 37 13 27 13 37 27 44 13 51 Grolejac 6 29 Carsac 6 41 SARLAT 6 58 14 20 59 14 20 Cabessut......